

République française - Département du Tarn
Délibérations du conseil municipal
de la Commune de Saint Lieux les Lavour

Nombre de membres	Séance du mardi 26 août 2025
<u>Membres en exercice</u> : 15 <u>Présents</u> : 8 <u>Votants</u> : 9 Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0 <u>Date de la convocation</u> : 21 août 2025	Le vingt-six août deux mille vingt-cinq à 20 heures 30 le conseil municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel, sous la présidence de Monsieur Gilles CORMIGNON, Maire. <u>Présents</u> : Monsieur Gilles CORMIGNON, Monsieur Daniel ARMENGAUD, Madame Chloé SOULAYRAC-GELIS, Monsieur Franck BRETEAU, Madame Sylvie RAYSSEGUIER, Madame Pascale GOMBAULT, Monsieur Benoît COLAS, Monsieur Xavier BOULARD <u>Représenté</u> : Monsieur Pascal FLAHAUT représenté par Monsieur Benoît COLAS <u>Excusés</u> : Madame Nathalie CAUWET, Monsieur Christophe BREST, Madame Marjorie DABERT, Monsieur Frédéric DIAZ, Monsieur Francis BACCHIN, Madame Adeline MOULIS <u>Secrétaire de séance</u> : Madame Sylvie RAYSSEGUIER
Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le 27 AOÛT 2025 et publication le 27 AOÛT 2025	

Délibération n° DE_43_2025

Objet :

Ressources humaines - Tableau des effectifs - modification au 1er septembre 2025

M. le Maire indique à l'assemblée qu'il est nécessaire de modifier le tableau des effectifs qui doit être en concordance avec la délibération n° DE-xx du 26 août 2025 approuvant création des postes d'adjoint technique à temps non complet (31,5 h/semaine) pour l'emploi de cuisinier et d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps non complet (20,5 h /semaine) pour l'emploi de commis de cuisine à compter du 1^{er} septembre 2025.

Le conseil municipal ainsi informé

- Vu le Code général des collectivités territoriales,
- Vu le Code de la fonction publique,
- Vu la délibération du 27 mai 2025 n° DE-26-2025 modifiant le tableau des effectifs,
- Vu la délibération du 26 août 2025 n° DE-42-2025 portant créations de postes d'adjoints technique à compter du 1^{er} septembre 2025.

Date de transmission de l'acte: 27/08/2025
Date de réception de l'AR: 27/08/2025

081-218102614-DE_43_2025-DE
A G E D I

Et après avoir délibéré par 9 voix pour

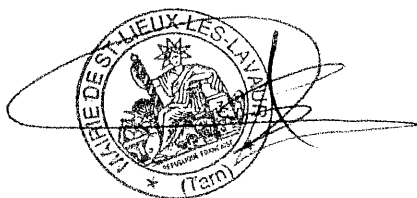
- Approuve la modification du tableau des effectifs au 1^{er} septembre 2025 telle qu'elle lui a été présentée :

EMPLOIS PERMANENTS (TITULAIRES ou STAGIAIRES)

Filière	Poste		Catégorie	nombre d'heures /semaine
	Nombre de postes	fonction		
Administrative	1	Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	B3	35 h
	1	Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	C2	35 h
Technique	1	Agent de maîtrise	C	35 h
	1	Agent technique principal 2 ^{ème} classe	C2	20,5 h
	1	Adjoint technique	C1	31,5 h
	1	Adjoint technique territorial	C1	35 h
	1	Adjoint technique territorial	C1	8 h
	1	Apprenti cuisinier dans cuisine scolaire	C1	24 h

- Demande à M. le Maire de transmettre cette décision à :
 - M. le Président du Centre de gestion du Tarn,
 - M. le Comptable de la collectivité.
- Habilite M. le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à cette décision.
- Informe que cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Toulouse dans les deux mois qui suivent sa transmission au Représentant de l'État et sa publication.

Pour extrait conforme,
Saint-Lieux-lès-Lavaur, les jour, mois et année susdits
Le Maire
Gilles CORMIGNON



La secrétaire de séance
Madame Sylvie RAYSEGUIER

A large, stylized handwritten signature in black ink, which appears to be the signature of Madame Sylvie RAYSEGUIER.

Date de transmission de l'acte: 27/08/2025
Date de réception de l'AR: 27/08/2025

081-218102614-DE_43_2025-DE
A G E D I